

À un ajournement d'une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 20 décembre 2021 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mmes Francine Couette, Karine Godbout et Marlène Bourgault, MM. Sébastien Thibault, Richard Côté et Gaétan Anctil, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2021-252

**BUDGET 2022**

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu que le budget pour l'année 2022 prévoyant des revenus et des dépenses de l'ordre de 3 942 303.00\$ soit par la présente accepté.

Rés. 2021-253

**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2021-2022-2023**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu que le programme des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024 prévoyant des investissements totaux de 4 201 185.00\$ soit par la présente accepté.

Rés. 2021-254

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil appuyé par le conseiller Richard Côté et il est résolu que la présente assemblée soit close. Il est 19 h 17

Mario Leblanc, maire

Alexandra Dupont, directrice générale